

QUELLES DYNAMIQUES POUR LA DÉCARBONATION DU TRANSPORT DE MARCHANDISES ?

Flux moyen annuel 2021-2023 dû à l'activité économique régionale (hors transit) (evol. p/r à 2016-2019)

Transports terrestres



Route 130 500 kt
-5%



Ferroviaire 13 100 kt
-4%



Fluvial 3 300 kt
-16%

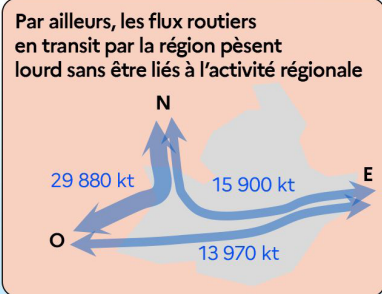
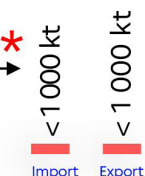
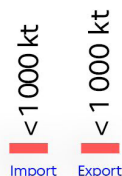
Autres transports



Maritime 77 000 kt
-8%



Aérien 64 kt
-11%



Crédit : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur (SCADE/JUEDEC et STIM). Sources : ORT, SDES, ADEME, Sud Foncier Éco

Axes majeurs de transport terrestre

Les principales infrastructures de transport

- Routes principales
- Voies ferrées
- Voies fluviales
- Ports fluviaux ou maritimes
- Aéroports

Les flux majeurs engendrés par l'activité régionale (chargés et/ou déchargés en région - hors transit)

Les principaux pôles de plateformes logistiques



Taille proportionnelle à la surface au sol de l'ensemble des installations du pôle

Emission moyenne France des transports terrestres *



L'investissement dans la décarbonation

Investissements récents sur certaines plateformes afin de favoriser les transferts modaux (création, ou amélioration)

* Au cours de la période 2021-2023, le tunnel du Col de Tende était fermé.

LA PAROLE DE L'EXPERT

La décarbonation des flux de transport de marchandises internes à la région majoritaires et des flux de transit, nécessite en priorité de décarboner le transport routier par l'évolution des motorisations. En effet, les modes massifiés ferroviaires et fluviaux, moins émetteurs de CO₂, ne pourront se développer que pour certains flux ciblés, notamment industriels, et ne disposent pas pour l'instant d'une infrastructure "est-ouest" suffisante. Pour les flux externes, l'ouest de la région dispose déjà d'infrastructures ferroviaires qu'il faut renforcer par de nouveaux terminaux et la réhabilitation du réseau, y compris hors région (noeud lyonnais), afin de rendre le rail plus attractif que la route. Le fret fluvial suppose notamment, pour se développer, une réflexion globale sur l'axe Méditerranée - Rhône - Saône et sur son modèle économique.